

Le projet centre village bloqué par une association

Chers concitoyens,

Depuis de nombreux mandats successifs, toutes les municipalités ont bien compris l'impérative nécessité de revitaliser l'attractivité de leur hébergement touristique, en créant une offre en parfaite adéquation avec la demande de la clientèle nationale et internationale.

Si ce projet de revitalisation du centre village, promis par toutes les municipalités depuis 30 ans, avait fait l'objet de nombreux projets d'intentions, de la faisabilité économique, administrative, et juridique jusqu'à la dépose d'un permis de construire, le pas paraissait infranchissable.

Nous avons promis cette concrétisation indispensable à notre vie économique, commerçante et touristique, pour que le village des Contamines retrouve un dynamisme à la hauteur de vos ambitions.

Pour y parvenir, nous avons révisé notre Plan Local d'Urbanisme, négocié le Plan de Prévention des Risques Naturels, élaboré les schémas directeurs d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales. Ces outils urbanistiques lourds, mais indispensables à l'administration d'une commune moderne, ont représenté un coût élevé pour le contribuable de 227 228 €.

Ces dispositifs nous autorisent désormais l'ouverture de projets hôteliers, avec des zones spécifiques réservées à l'hôtellerie, aux résidences de Tourisme, au développement de notre station vers les fameux "lits chauds".

Compte tenu des retards pris au fil des mandats, ces mises à jour réglementaires ont été engagées en un temps record de moins de trois ans. Celles-ci ont toutes été validées et approuvées par les services de l'Etat, qui ont salué la vertu de nos démarches ainsi que l'ampleur du travail accompli dans un tel délai.

Le projet du centre a fait l'objet d'une consultation publique et d'un vote démocratique, qui a désigné les sociétés ESCRIM et QUANIM, dans le cadre d'un appel à projet engagé de mai 2015 à juin 2016, dans le respect absolu des règles de procédures légales et de mise en concurrence.

Après instruction par les services de la Communauté de Communes et avis favorable de toutes les administrations concernées, le permis de construire a été accordé à la SCI "CONTAMINES PLACE DU VILLAGE", le 14 décembre 2017.

Ce permis de construire a été attaqué en référé-suspension près du tribunal administratif de Grenoble par la famille PICARD, le 18 mai 2018. L'ordonnance de référé a été rendue par le juge le 11 juin 2018, en faveur de la commune et du groupement ESCRIM-QUANIM, tant sur la forme que sur le fond.

La commune, forte de ce premier jugement très favorable, poursuivra ses actions procédurales parallèlement à ses discussions constructives avec les membres de la famille PICARD, en les remerciant du dialogue qui a toujours été entretenu.

Il n'en n'est hélas pas de même avec une association d'opposition à nos projets, représentée par Monsieur Joël GRAVAUD son président, qui refuse tout dialogue et s'oppose systématiquement aux initiatives entreprises par notre municipalité.

Qui pourrait honnêtement prétendre qu'un projet d'hôtel, de résidence de tourisme 4 étoiles, et de commerces, avec près de 500 lits chauds ouverts à l'année et environ 90 000 nuitées supplémentaires, irait fondamentalement à l'encontre de l'intérêt général du village et de ses habitants ?

Monsieur Joël GRAVAUD et son collectif dont le bureau est composé de Monsieur Maurice MOLLARD, Monsieur Jean-Paul DEMARGNE, Monsieur Jean-Christophe DOMINGUEZ et Madame Noëlle GRAVAUD semblent pourtant le croire.

Ceux-ci ont en effet engagé un nouveau recours contentieux, cette fois-ci contre le permis du projet hôtelier du centre.



MAIRIE LES CONTAMINES-MONTJOIE

4, route Notre Dame de la Gorge - 74170 Les Contamines-Montjoie

Tél. 04 50 47 00 20 - Fax 04 50 47 09 70

www.mairie-lescontamines.com - info@mairie-lescontamines.com

Ce projet, dont le démarrage était prévu en septembre 2018, est donc repoussé à la date du jugement de cette affaire au tribunal administratif de Grenoble. Les délais d'attente sont de 1 à 2 ans à minima.

Invités en mairie, les membres de ce collectif refusent de nous rencontrer, ne répondent pas à nos courriers, évitent tout dialogue constructif, en préférant colporter des rumeurs farfelues auprès de la population et des services de l'Etat, avec pour seuls exemples :

- Une requête adressée à Monsieur le Préfet au sujet de la dangerosité supposée de la nouvelle aire de jeu de la patinoire (pour cause de risque de noyade des enfants dans le Bonnant...).
- Une requête engagée contre la piste skie-roue d'été et l'affabulation largement diffusée d'un imaginaire futur goudronnage du chemin du Praz.

Sourd à nos réponses et à nos invitations, les buts de cette association ne sont que de contrer administrativement les projets en cours, sans hésiter à mystifier des actions que nous ne projetons pas, ou à réécrire des articles de loi selon les besoins pour justifier de requêtes peu crédibles.

Peu importe nos réponses ou celles de l'Etat, cette association n'en tient aucun compte, méprisant le temps et les sommes d'argent public dépensées inutilement pour répondre à des requêtes insensées.

Si aucune de ces actions n'a abouti, toutes retardent l'avancement des projets.

Certes l'opposition politique participe à la vie démocratique d'une commune, mais il n'en demeure pas moins que les démarches engagées par cette association ne sont que des actions de principe, visant à bloquer l'aboutissement des projets par des moyens détournés.

Les membres du bureau de cette association n'ayant individuellement pas de droit à agir contre le permis du centre,

ces actions de nuisance politique sont maquillées par le biais d'un collectif, dont l'idéologie globale paraît assez éloignée de toute démarche constructive.

S'il paraît assez évident que l'action engagée par ce collectif contre le permis du centre n'aboutira pas, elle retardera inutilement le début des travaux prévus.

Nous espérons que les membres de cette association sauront assumer toutes leurs responsabilités dans les années à venir, face à une population lassée de querelles stériles qui empoisonnent l'ambiance d'un village dont les enjeux fondamentaux sont supérieurs à des conflits politiques ou personnels.

Avec ESCRIM et QUANIM, nous veillerons donc particulièrement à ce que tout abus procédural soit sanctionné par la justice, et engagerons toutes les procédures utiles pour obtenir le dédommagement des préjudices subis par la Commune et les Contaminards.

Contaminards, artisans, commerçants, socio-professionnels, votre municipalité a réalisé le projet que vous attendiez et que nous avions promis.

Nous tenons à vous remercier pour le soutien que vous avez tenu à afficher au projet du centre village, mais la redynamisation tant attendue ne dépend plus de nous, elle est désormais soumise à la décision du tribunal administratif.

Pendant que nous attendons benoîtement des décisions de justice, et nous interrogeons sur notre futur, d'autres le construisent.

Le projet Funiflaine et la liaison de l'Espace Diamant vont démarrer. A Flaine, aux Carroz, à Samoëns, aux Saisies, plusieurs hôtels et résidences de tourisme sont déjà en exploitation.

Nos voisins avancent et développent leurs réseaux, leurs structures touristiques d'accueil, ils rénovent leurs communes pour le monde de demain. Nous devons rester dans la course.

Tous les indicateurs sont désormais favorables pour y parvenir. Nous avons les outils et les investisseurs, et nous devons anticiper l'échéance de la liaison avec l'Espace Diamant, engagée par notre municipalité depuis 2014.

Ce recours gâche également une autre très bonne nouvelle, puisqu'un autre permis vient d'être déposé, avec 300 lits chauds supplémentaires prévus aux Contamines.

Sans nul doute, celui-ci fera également l'objet d'un recours de la part d'une minorité, plus occupée à entretenir des divisions stériles qu'à proposer des actions pour fédérer l'unité d'un village, autour de ce qui devrait nous unir pour le bien collectif d'aujourd'hui et de demain.

Malgré ces obstacles, nous continuerons à travailler tous les dossiers afin que les réformes structurantes qui permettront la survie budgétaire et l'indépendance de notre commune puissent aboutir, nous vous en faisons la promesse.

■ ÉTIENNE JACQUET - MAIRE

EN SAVOIR PLUS SUR LE PROJET CENTRE VILLAGE : les représentants des Sociétés ESCRIM-QUANIM vous proposent de les rencontrer les mardis 10 juillet et 14 août - de 14h à 18h - salle de conseil de la Mairie